

Les pôles d'économie solidaire

C'est une démarche de développement local participatif qui vise à mobiliser toutes les ressources locales pour faire émerger des projets collectifs citoyens et aider ces porteurs de projet à aller jusqu'au bout de leur démarche (création d'entreprises, projets associatifs ...). Ces pôles sont des lieux dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des porteurs de projets de création d'activités.

Une structure d'aide à la création d'entreprises de plus?

Ces pôles se différencient de la multitude des acteurs de la création d'activités existants, par leur méthodologie d'accompagnement centré sur la personne et non sur le projet. Le rôle du pôle est avant tout d'aiguiller le porteur de projet dans la réflexion de son projet, et notamment de l'intégration de celui-ci à un niveau plus global, dans le parcours de vie de la personne.

Des projets dédiés à l'économie solidaire?

Les projets accompagnés peuvent relever du champ de l'économie solidaire (services à la personne, objet social lié à l'écologie, le commerce équitable ...) ou de l'économie classique, mais les porteurs de projets s'engagent sur une démarche partenariale et collective dans l'accompagnement de leur projet.

Cela demande des savoir-faire particuliers?

On utilise une méthodologie centrée dans la pratique par un travail partenarial autour du projet mené tant par le porteur de projet et les permanents salariés du pôle, qu'avec le concours des bénévoles et personnes ressources du pôle, mais également avec les autres porteurs de projet. L'objectif n'est pas de déposséder le porteur de projet de son initiative, mais bien de lui faire profiter des effets de synergie présents au sein de ce pôle.



Mathias Touzet et Sébastien Kanarek, d'AGIR Lorraine et futurs animateurs du pôle d'économie solidaire de Briey et Longwy

Quel est le parcours d'un porteur de projet?

Il est tout d'abord accueilli par un bénévole de la structure. Le fonctionnement du pôle lui est expliqué afin qu'il puisse décider ou non de s'engager dans ce type de démarche. L'accompagnement peut ensuite se mettre en place. Des temps de travail en face à face sont prévus avec un technicien du pôle. Ponctuellement, en fonction des compétences nécessaires, des bénévoles ou des personnes ressources du pôle peuvent également intervenir sur ces entretiens. Mais la force des accompagnements menés sur les pôles repose également sur les temps collectifs proposés.

En effet, régulièrement, les porteurs de projets sont invités à se

rencontrer au sein du pôle. Ces collectifs, animés par des membres du pôle (salariés ou bénévoles), sont l'occasion pour les futurs créateurs, d'échanger sur les difficultés liées à la mise en œuvre des projets et d'élargir leurs réseaux. Ils sont l'occasion d'échanges informels mais souvent fructueux tant pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés dans le parcours vers la création, que pour éviter le principal problème du créateur d'activité: l'isolement.

C'est en effet bien souvent le manque de recul sur sa propre activité et le renfermement sur soi qui peut être fatal à la jeune entreprise. Le travail du pôle permet, entre autres, de limiter cet état de fait puisque des collectifs

réguliers sont également ouverts aux créateurs déjà installés.

Donc, en fait les pôles sont des lieux d'échanges où on développe une nouvelle manière d'entreprendre ensemble?

Oui et nous guidons nos actions sur des valeurs telles que:

- la solidarité,
- le droit à l'initiative pour tous,
- l'individu au centre des préoccupations,
- la démocratie,
- l'humanisme et le partage que nous nous appliquons à nous-mêmes. Nous soutenons que la réalisation de la personne passe dans un projet personnel de vie et pas forcément dans la recherche du profit immédiat à tous prix.

Osaca

Un réseau national s'est constitué en France pour échanger les bonnes pratiques des Osaca.

Osaca: ce sigle désigne les Organismes solidaires d'accompagnement à la création d'activités. Ce concept est né en 2005 et regroupe les structures se reconnaissant dans les critères suivants: accueillir et accompagner des personnes qui souhaitent créer leur activité en privilégiant l'accompagnement centré sur la personne; développer le lien social, la réciprocité et la coopération sur les territoires; gérer de manière participative la structure en associant au minimum des bénévoles et des usagers.

Durant la 1^{re} rencontre nationale de ce réseau qui s'est déroulée en 2005, il a été question de définir des valeurs communes servant de cadre au réseau, ainsi que d'affirmer les différences de pratiques d'accompagnement de chacune des structures présentes avec celles situées sur leurs territoires respectifs.

Les 21 et 22 septembre 2007 a eu lieu à Dijon la 2^e rencontre. Le programme a porté notamment sur la définition des spécificités de chacun dans l'accompagnement qu'il propose aux porteurs de projets reçus, ainsi que sur la façon de mettre cette spécificité au service du réseau. Le groupe a également travaillé sur l'identification des problématiques rencontrées dans le suivi proposé aux créateurs installés ayant été suivis pendant la phase de réflexion du projet. Les soucis soulevés sont surtout d'apporter davantage de contenu aux temps de suivi, afin que la participation y soit maximale, de créer un véritable sentiment d'appartenance à un réseau chez les créateurs, de trouver des financements pour avoir plus de temps pour assurer ce suivi. Enfin, il apparaît que l'on retrouve souvent chez le créateur un manque de motivation à être accompagné une fois son activité démarrée qui peut être dû à un manque de temps à consacrer à ces démarches.

Bientôt un projet dans la Grande Région ?

Plusieurs pôles d'économie solidaire existent déjà sur le territoire français, et un projet similaire est actuellement porté sur le nord de la Meurthe et Moselle par l'association AGIR Lorraine, basée sur le bassin de Briey. La proximité de ce secteur avec les frontières belge et luxembourgeoise permet d'envisager une réflexion sur la création d'un pôle similaire, mais à un niveau transfrontalier.

France

Les structures

Les pôles d'économie solidaire de Dijon et Châlons-sur-Saône en région Bourgogne, Agir Lorraine pour le nord Meurthe-et-Mosellan, le Centre de ressources, d'échanges et de développement d'initiatives solidaires de la région Centre, le Pôle d'économie solidaire d'Audincourt ainsi que la Caisse solidaire en Franche-Comté, Cap Berriat de Rhône Alpes, le Pôle d'initiatives locales d'économie solidaire de Pont-Audemer en Haute-Normandie, l'Agence provençale pour une économie alternative et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Maison de l'initiative économique locale en Île-de-France.

Neue Ökonomie (4)

Die Projekte der „Action sociale pour jeunes“

In unserer vorigen Ausgabe hatten wir erwähnt, dass sich die „Action sociale pour jeunes“ (ASJ) in den Jahren 1987/88 nach neuen Projekten für die Beschäftigung von jugendlichen Arbeitslosen umsehen musste.

In dieser Hinsicht war die ASJ bereit, sich einem Projekt der „Austausch-Besuche“ anzuschließen, welches von einem neuen europäischen Netz, genannt European Group for Local Employment Initiatives (EGLEI), organisiert wurde. Dieses Netz umfasste ungefähr 150 Organisationen und Instanzen der Europäischen Union und war der Initiator für den Aufbau von Lokal-Initiativen für Beschäftigung, welche von der Europäischen Kommission anerkannt wurden.

Für die ASJ war die Beteiligung an diesem Netz bestimmend, weil sie sich erstmalig mit dem Begriff der lokalen Entwicklung für Beschäftigungsmöglichkeiten befassen musste.

Im Rahmen der Zusammenarbeit innerhalb des „Programme d'action pour la formation professionnelle et la préparation des jeunes à la vie adulte et professionnelle“ (Petra) und der Mitwirkung luxemburgischer Handwerker und solchen aus Lozère

(Frankreich) entstand die Zusammenarbeit mit der Nauwieser EV aus Saarbrücken (Deutschland), die zu zahlreichen Austausch-Besuchen und Ausbildungsmöglichkeiten führte.

Die Zusammenarbeit mit dem „Centre national de promotion des arts et métiers d'art“ ermöglichte es der ASJ, in der Brillstraße in Esch/Alzette ein kleines Geschäftslokal zu eröffnen, in welchem die handwerklich hergestellten Artikel aus Keramik, Leder, Holz und Schmuck verkauft wurden. Während mehrerer Jahre war ein Stand auf der jährlichen Schueberfouer ein zweiter Verkaufsort für die Handwerker.

Ab 1989 wurde eine regelmäßige Zusammenarbeit mit dem „Centre pénitentiaire“ in Givernich vorgenommen, zwecks Ausbildung und Beschäftigung von Sträflingen oder Ex-Sträflingen. In diesem Jahr wurde dann von der ASJ ebenfalls versucht, finanzielle Hilfen von der Europäischen Kommission zu erhalten, dies mit dem Zweck, Beschäftigung und Ausbildung jugendlicher Arbeitslose zu fördern.

Im Jahr 1988 betrug der Personalbestand der ASJ 25 Beschäftigte, im Jahr 1989 waren es bereits 37.

Nic Eickmann



Einer der Väter der Solidarwirtschaft in Luxemburg: Nic Eickmann